



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JANVIER 2021

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 18 JANVIER 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue par téléconférence ce 18 janvier 2021 à 19 h.

Sont présents par Monsieur le conseiller Sylvain Ferland
téléconférence : Madame la conseillère Julie Guilbeault
Madame la conseillère Nathalie Laprade
Madame la conseillère Josée Lampron
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Le siège du conseiller du district no 1 est vacant

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire monsieur Pierre Dolbec
présent également par téléconférence

Sont aussi présents par Monsieur le directeur général et greffier Marcel Grenier
téléconférence : Monsieur le directeur des services techniques et directeur
général adjoint Martin Careau
Madame la directrice des affaires juridiques et greffière
adjointe Isabelle Bernier
Madame la trésorière Julie Cloutier
Monsieur le directeur du Service de la Sécurité publique et
coordonnateur adjoint à la Sécurité civile Martin Lavoie
Madame la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie
communautaire Lise Langlois

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**
 - 1.1 Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la séance
- 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2.1 Lecture du discours sur les prévisions budgétaires pour l'année 2021
 - 2.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 3.1 Période de questions portant exclusivement sur le contenu de l'ordre du jour
- 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'expression « **ADOPTÉE** » signifie que tous les conseillers présents ont voté en faveur de la proposition, « **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** » signifie que tous les conseillers et le maire ont voté en faveur de la proposition alors que l'expression « **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ** » signifie que malgré qu'un ou plusieurs conseillers aient voté contre la proposition, la majorité des voix en faveur de la proposition a quand même été atteinte.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JANVIER 2021

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Au début de l'assemblée, le maire, monsieur Pierre Dolbec, constate que tous et chacun des membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire. La séance est ouverte.

La séance se tient par téléconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Les personnes présentes par téléconférence peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LECTURE DU DISCOURS SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le maire Pierre Dolbec livre son allocution relativement à la présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021.

018-2021

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

ATTENDU le rapport de madame la trésorière Julie Cloutier, en date du 15 janvier 2021;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Sylvain Ferland
ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2021, comme indiqué ci-après :

Description	BUDGET 2021
REVENUS	
Revenus de taxes	11 949 177 \$
Compensations tenant lieu de taxes	284 307 \$
Services rendus aux organismes	1 204 850 \$
Autres services rendus	63 378 \$
Loisirs et culture	243 488 \$
Imposition de droits	786 000 \$
Amendes et pénalités	125 000 \$
Intérêts	61 000 \$
Autres revenus	101 151 \$
Transferts	407 519 \$
TOTAL DES REVENUS	15 225 870 \$
CHARGES	
Administration générale	2 068 256 \$
Sécurité publique	2 378 971 \$
Transport	2 514 804 \$
Hygiène du milieu	1 588 487 \$
Santé et bien-être	222 427 \$
Aménagement, urbanisme et développement	766 820 \$



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JANVIER 2021

Loisirs et culture	2 303 643 \$
Frais de financement	948 599 \$
SOUS-TOTAL	12 792 007 \$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	2 433 863 \$
Financement	
Remboursement de la dette	2 844 965 \$
Affectations	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$
Activités d'investissement	22 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	184 776 \$
Réserves financières et fonds réservés	(7 854) \$
Appropriation excédent non affecté	(27 000) \$
Appropriation excédent affecté (COVID-19)	(517 219) \$
Appropriation excédent affecté	(65 805) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$

Madame la conseillère Julie Guilbeault a voté contre l'adoption de cette résolution
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel ou déposées dans la boîte à courrier est prévue à l'ordre du jour. À 19 heures, aucune question n'avait été transmise au Conseil.

019-2021

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Sylvain Ferland
ET RÉSOLU de clore la séance extraordinaire du 18 janvier 2021.

L'assemblée est levée à 19 h 18.

ADOPTÉE

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 JANVIER 2021**
